

Le projet “Chinois d’Europe et intégration”

Afin de mieux connaître la communauté chinoise et les mécanismes d'exclusion à l'œuvre, le projet “Chinois d'Europe et intégration”, inscrit dans le cadre d'un programme Equal et donc financé en partie par le Fonds social européen (FSE), a démarré en 2002. Il portait d'un constat dressé conjointement dans l'aire métropolitaine de la Toscane, en Italie, et sur le territoire parisien et francilien : le développement exponentiel d'une population chinoise issue très majoritairement de la province du Zhejiang en Chine et très peu intégrée.

par **Sabine Moreno**,
coordinatrice à
l'association franco-chinoise
Pierre-Ducerf

La population chinoise dont il est question dans cet article a choisi, en ce qui concerne la France, de s'installer, plus particulièrement, dans le III^e, le X^e et le XIX^e arrondissement de Paris, mais elle commence à s'étendre dans le département de la Seine-Saint-Denis, à Pantin, à La Courneuve et à Aubervilliers. Elle s'investit exclusivement dans les secteurs dits des “3 couteaux” (*voir note 14, page 87*) : restauration, maroquinerie et confection, ces secteurs étant parfois lieux de tensions, voire de conflits de plus en plus marqués avec un voisinage hostile notamment au développement de la mono-activité textile.

Cette immigration n'était pas nouvelle, puisque les premiers Chinois originaires de la province du Zhejiang étaient arrivés en France au début du XX^e siècle, mais c'est à partir de la fin des années quatre-vingt, qu'elle a pris de plus en plus d'ampleur, à la faveur notamment de l'ouverture de la Chine continentale. De la même manière et au même moment, des Chinois originaires de Wenzhou (grande ville de la province de Zhejiang) sont venus sur le territoire italien, en particulier dans la partie métropolitaine de la Toscane, parfois en transitant d'abord par la France. La communauté chinoise d'Italie partageait les caractéristiques de celle qui réside en France : parlant peu, voire pas du tout, la langue du pays d'accueil, travaillant à des rythmes effrénés dans des secteurs et réseaux sino-chinois, vivant en autarcie, méconnue et en marge d'une société d'accueil qui ne la comprenait pas et dans laquelle elle ne cherchait pas à s'intégrer. Sur les deux territoires également, une partie de cette communauté constituée de jeunes et de femmes était à la fois plus particulièrement fragilisée et en même temps davantage prête à trouver, avec de l'aide, les chemins de l'intégration.

La mission “Intégration de la Ville de Paris”, sous l'égide de l'adjointe au maire de Paris en charge de l'intégration et des étrangers non-communautaires, madame Khédidja Bourcart, a souhaité, en lien avec la province de Prato en Italie, également concernée par la présence des

Chinois sur son territoire, se mobiliser pour initier un projet commun. Celui-ci visait, tout d'abord, à mieux connaître cette communauté et les mécanismes d'exclusion à l'œuvre et devait permettre, dans un second temps, d'en favoriser une meilleure intégration. La démarche était innovante dans le principe, la mise en œuvre et les objectifs poursuivis.

En effet, la Ville de Paris a pour habitude de soutenir ou d'initier des actions qui ne ciblent pas une communauté spécifique mais qui, au contraire, embrassent largement les problématiques partagées par les différentes communautés étrangères. La Ville de Paris a donc piloté l'ensemble du programme Equal, mais en choisissant de s'inscrire dans une logique partenariale avec des acteurs de terrain avec lesquels chaque étape d'avancement des activités a été discutée : des associations – ASLC (Association d'assistance scolaire linguistique et culturelle), Pierre-Ducerf et Batik International (ces deux dernières travaillant exclusivement avec la communauté chinoise des III^e et X^e arrondissements de Paris) – et des opérateurs de l'insertion (la Mission locale Paris Centre) et de la formation (le Cifap de Pantin).

Enfin, le projet visant à contribuer à une meilleure intégration de la communauté chinoise, il a été décidé de cibler en priorité les jeunes et les femmes et de développer, avec eux, un programme d'activités pour favoriser une diversification de leurs orientations professionnelles. L'ensemble des actions mises en place, médiations, informations, formations, a visé à accompagner ce public cible vers des métiers considérés comme atypiques, des métiers sortis du secteur des "3 couteaux".

Difficile de mesurer un processus d'intégration

C'est la même démarche qui a guidé les actions mises en place par le principal partenaire européen de ce projet, la province de Prato. En effet, celle-ci, relayée par la Ville et des acteurs de terrain, syndicats, centres de formation, chambre de commerce, associations d'artisans, a mis en place un programme global en faveur d'un groupe cible de dix Chinois pour les accompagner, à travers des formations et des stages en entreprise, vers de nouveaux métiers. En parallèle, les partenaires italiens ont créé un journal écrit en langues chinoise et italienne, destiné à permettre aux deux communautés de mieux se connaître. Même si le programme conduit par l'Italie ciblait un groupe quantitativement beaucoup moins important, il a été intéressant de confronter les deux expérimentations et de mettre en évidence que, dans les deux cas, la principale difficulté résidait dans l'insuffisante maîtrise de la langue du pays d'accueil. Par ailleurs, les échanges engagés avec l'Italie, auxquels ont participé activement des bénéficiaires chinois résidant en France, ont permis de confronter les pratiques respectives des deux pays, notamment en ce qui concerne les actions de médiation avec les migrants ou les modes de garde d'enfants.

À Paris, les activités ont été mises en place dans une démarche d'expérimentation auprès d'un public cible restreint et ont bénéficié du soutien financier du Fasild (Fonds d'aide et de soutien pour l'intégration et la lutte contre les discriminations), de la Ville de Paris et plus particulièrement du programme Equal qui, avec le soutien du Fonds social européen (FSE), vise à lutter contre les discriminations liées au marché de l'emploi.

Près de deux ans et demi après le démarrage de ce projet, il semble encore difficile de dresser un bilan. Et pour cause ! Un processus d'intégration ne se mesure pas en un espace de temps aussi court. Et le projet a rencontré bien des difficultés ou des frustrations liées à cette contrainte du temps. Comme a pu le dire Martine Bouillon, magistrate à Amiens, au cours d'un comité d'experts, il s'agit d'opérer une véritable révolution des mentalités, ce qui demande du temps. Quoiqu'il en soit, à six mois de l'échéance du projet, toute une série de dynamiques ou d'outils ont pu être mis en place, qui œuvrent tous dans le sens

d'un appui à l'intégration des Chinois et dont on peut, d'ores et déjà, espérer qu'ils perdureront au-delà du soutien consenti par le FSE. On peut constater également que les utilisateurs visés que sont les Chinois se les approprient de plus en plus.

Le développement des différentes activités a permis de tisser un réseau de relations entre acteurs européens, mais aussi et surtout franciliens, qui peuvent ainsi, aujourd'hui, mutualiser leurs compétences et connaissances au service de l'intégration de cette population. Parmi les points à retenir figurent, notamment, la professionnalisation des femmes chinoises sur les métiers de la petite enfance ainsi que le développement de la rubrique "Métiers à découvrir" dans le journal *Le Gong*. Enfin, la mise en place d'une plate-forme d'accueil mutualisé et de formations interculturelles croisées décrites ci-après constituent également des initiatives nouvelles.

La plate-forme d'accueil mutualisé (PFAM)

Pilote du volet Médiation du projet "Chinois d'Europe et intégration", l'association franco-chinoise Pierre-Ducerf a mis en place des dispositifs expérimentaux visant à favoriser l'intégration des Chinois et à instaurer des liens entre les communautés chinoises et le milieu d'accueil

Monastère bouddhique
à Nogent-sur-Marne,
1981.

© D.R.

français : il s'agit principalement de cette plate-forme, initiée en novembre 2002, et de deux actions de formation interculturelle dont les premières sessions ont été organisées en juin et juillet 2004.

Ce dispositif d'accueil, d'information et d'orientation en matière de formation et d'insertion professionnelles tend à favoriser une diversification des orientations professionnelles de la population chinoise (jeunes et femmes en particulier). La plate-forme vise, en effet, à sensibiliser ce public à de nouveaux métiers dont certains souffrent d'une représentation sociale médiocre voire négative, alors que l'on constate une pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs tels que la plomberie, l'électricité, la peinture en bâtiment...

Depuis août 2003, la plate-forme d'accueil mutualisé est abritée dans les locaux de la mairie du III^e arrondissement. Il était, en effet, symboliquement important d'inscrire cette action dans un lieu institutionnel et valorisant pour les communautés chinoises. La PFAM propose des séances d'information collective et des séances consacrées à l'accueil et aux entretiens individuels. Parallèlement à l'animation de la PFAM en français et en mandarin, l'équipe de Pierre-Ducerf assure aussi, semaine après semaine, un accompagnement et un suivi personnalisés des jeunes et des femmes en partenariat avec d'autres organismes. Lors des séances d'information collective interviennent des acteurs de l'insertion (référents de la Mission locale et de l'ANPE), des responsables de centres de formation professionnelle (le Cifap de Pantin ou le CFA La Bonne Graine) et des spécialistes du droit des jeunes étrangers jusqu'à 21 ans (passeport d'attaches : permanence administrative et juridique de la Protection Judiciaire de la Jeunesse). Un interprétariat consécutif en mandarin permet à chacun de suivre la séance. Des professionnels chinois sont aussi invités à venir témoigner d'une expérience professionnelle atypique pour leur communauté en France : une pâtissière, une formatrice en informatique, des médiateurs sociaux et interculturels. Cependant, ces parcours "exceptionnels" sont rarement entrepris par des personnes issues de l'immigration de la province du Zhejiang, qui se cantonnent le plus souvent dans les trois secteurs d'activité traditionnels. Afin de permettre aux jeunes de se faire une idée plus concrète des métiers, différents supports visuels (photos, vidéos) sont proposés à certaines séances, et des visites de centres de formation professionnelle, lors des journées "Portes ouvertes" du Salon de l'éducation et du Salon de l'apprentissage, sont organisées pour les jeunes avec des encadrants parlant mandarin. Quelques jeunes ont aussi effectué des stages de découverte des métiers au Cifap de Pantin (vente, peinture en carrosserie, photographie).

Parmi les candidats potentiels chez les jeunes âgés de 16 à 25 ans qui nous font part de leurs aspirations et projets (coiffeuse, graphiste, photographe, boulanger, pâtissier...), rares sont ceux, cependant, qui

1)- Une autorisation provisoire de travail délivrée par la DDTEFP (Direction départementale du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle) pour une durée de neuf mois (renouvelable en référence à l'article R341-7 du code du travail et à la circulaire du 23 janvier 1990).

peuvent accéder à la formation professionnelle, en raison de leur statut juridique et de freins socioculturels : les valeurs et l'emprise familiales, la dette de passage, le modèle de réussite entrepreneuriale... Bien que les jeunes âgés de 16 à 18 ans puissent bénéficier d'un régime dérogatoire pour accéder à la formation professionnelle⁽¹⁾, peu d'entre eux, arrivés ces deux ou trois dernières années en France, entament un parcours de formation professionnelle, par manque d'assurance et de maîtrise suffisante du français qui constitue un obstacle majeur.

Toutefois, si le projet d'inscrire des jeunes dans des parcours de formation et d'insertion professionnelles n'aboutit que pour quelques-uns, la population chinoise parisienne et francilienne est aujourd'hui mieux informée sur les dispositifs de formation professionnelle et a accès à des services gratuits d'information de droit commun. Entre novembre 2002 et novembre 2004, la PFAM a accueilli près de quatre cents personnes, dont trois cent deux jeunes, vingt-trois parents, quarante-quatre femmes.

Les formations interculturelles sur l'aire chinoise

La première action de formation intitulée "Initiation aux pratiques de la médiation interculturelle sur l'aire chinoise" (cinq à six semaines de formation théorique accompagnée d'un stage pratique) concerne des personnes chinoises de toutes origines géo-culturelles et professionnelles. Nous avons, par exemple, accueilli une ancienne comptable trilingue dont le profil linguistique (mandarin-coréen-français) et culturel est très rare dans la profession de médiateur.

Cette formation a été mise en place afin de répondre à des besoins accrus en médiation interculturelle entre les migrants chinois et la société d'accueil (dans les services médico-sociaux, les administrations, les établissements scolaires, les foyers chargés de l'accueil des mineurs non accompagnés, et notamment sur des territoires où la population chinoise est fortement représentée, Est et Nord de Paris, Seine-Saint-Denis...). De plus, cette formation propose à un public chinois un parcours de formation valorisant ses compétences linguistiques et culturelles tout en favorisant son intégration dans le milieu d'accueil. Il a aussi été constaté que les Chinois ne s'inscrivaient pas dans des formations à la médiation. Cette formation constitue ainsi un pré-qualifiant permettant à des Chinois d'accéder à des dispositifs de formation à la médiation diplômants et homologués, tels que le diplôme délivré par le Cnam (Conservatoire national des arts et métiers), "Les pratiques de médiation".

La première session de formation organisée durant l'été 2004 pour onze Chinois (neuf femmes, deux hommes) a été suivie de quatre embauches en 2004 : trois dans la médiation socioculturelle en langues

chinois (une à l'association PROMES, Promouvoir la médiation socio-culturelle, et deux à l'association Pierre-Ducerf) ; enfin, une femme chinoise a été recrutée sur son terrain de stage, le centre de quartier Guy-Toffoletti à Bagnolet (quartier de la Noue), à la fois pour enseigner le mandarin tant à un public français qu'à un public chinois (enfants et adultes), et pour effectuer des actions de médiation auprès des habitants chinois du quartier.


La deuxième action de formation, "Mieux communiquer avec des personnes issues de l'immigration chinoise" (deux à trois jours),

s'adresse à des personnes de la société d'accueil, amenées à être en contact de par leurs activités professionnelles ou bénévoles avec des Chinois, mais qui se trouvent parfois démunies ou en manque d'outils de compréhension, faute de langue commune et de réelle connaissance de cette immigration.

Les personnes intéressées par ce stage sont des professionnels français des champs social et éducatif, des bénévoles et militants associatifs, et des associations de riverains dans des quartiers où la cohabitation entre Français et Chinois génère des difficultés, voire des réactions de rejet ou de racisme (quartier des Gravilliers dans le III^e arrondissement, quartier Sedaine-Popincourt dans le XI^e arrondissement).

Ce stage présente, d'une part, une immigration encore assez méconnue en France et encore peu abordée dans les formations interculturelles. Les intervenants insistent, d'autre part, sur la mise en œuvre et l'appropriation d'une démarche interculturelle : la méthode des incidents critiques, grille d'analyse des chocs culturels de la psycho-sociologue Margalit Cohen-Emerique, qui permet de décrypter et de mettre en lumière, dans une situation donnée, les obstacles à la compréhension et à la communication interculturelle. Dans les ateliers, on travaille, en parallèle, sur celui qui a provoqué le choc culturel et sur celui qui l'a subi. Cette méthodologie permet d'effectuer un premier travail de décentration.

Outre la spécificité "aire chinoise" et la démarche interculturelle adoptée, les deux formations ont pour originalité la rencontre et les échanges entre les participants de chaque axe de formation.

 *Les migrants issus de la province de Zhejiang s'investissent surtout dans les secteurs des "3 couteaux" : restauration, maroquinerie et confection.*

L'interaction de deux identités

Cette rencontre interactive est le point d'intersection, l'axe croisé des deux actions de formation où les stagiaires français et chinois se retrouvent pour travailler et réfléchir ensemble sur leurs difficultés respectives autour de thématiques communes (enseignement du FLE – français langue étrangère – aux Chinois, difficultés de voisinage,

accompagnement des jeunes Chinois dans leur insertion sociale et professionnelle...). Cet atelier permet d'aboutir à des propositions, voire des solutions, sur les conduites, les outils, les actions à mettre en œuvre pour améliorer la communication interculturelle entre migrants chinois et personnes de la société d'accueil.

Ce temps d'échange structuré et très concret prend en compte d'emblée la dimension interculturelle puisqu'il permet à chacun de se retrouver en situation interculturelle et de se positionner dans la relation à l'autre. L'interculturel, c'est en effet l'interaction de deux identités qui se donnent mutuellement un sens. Chacun doit faire preuve d'une attitude d'ouverture pour entrer dans la rationalité de l'autre. Cette rencontre repose sur une dynamique d'échanges qui permet d'opérer un véritable travail de décentration.

Pour les Chinois, cet échange permet d'explicitier des valeurs, des modes de pensée, des représentations culturelles, ou plus simplement de dire comment on peut voir, sentir, penser les choses autrement. Cette rencontre permet aussi de favoriser la valorisation et l'intégration des médiateurs, "passeurs de cultures" et "facilitateurs" de communication interculturelle. De leur côté, les Français en retirent un meilleur décryptage des situations, une prise de conscience de leurs déterminants professionnels, sociaux ou culturels, et une meilleure perception de l'importance et de l'influence bénéfiques du rôle des médiateurs dans les échanges interculturels.

Éclaircir et déconstruire les représentations que l'on a de soi et des autres, dissiper les images négatives, les stéréotypes, les préjugés, les interprétations hâtives de part et d'autre, et corriger les attitudes qui en découlent, voilà les objectifs de ces formations interculturelles dont la vocation primordiale est la lutte contre les discriminations. ◀